

CJTD

Roquebrune, le 11 novembre 2025

Compte rendu CJTD

Réunion CJTD du 10 novembre 2025 en Visio

Membres présents : Eric Pellat, Ludovic Lemortellec, Remi Bonato, Olivier Perret

Début de réunion 20h10

Sélection du groupe élite CD06

Cadets garçons : Ilan Benassayag (Villeneuve-Loubet), Maxence Jaffrennou (Monaco), Elie-Pierre Foubert (Antibes)

Minimes garçons : Nathanaël Singer (Sophia), Coquelin Thibaud et Raphaël (Antibes)

Minimes filles : Jade Ferreira Mago (Mouans-Sartoux), Noryne Baba Moussa (Cavigal) et Camilia Hilal (Grasse)

Benjamins : Raphaël Pignou Pujalte (Villeneuve-Loubet), Raphael Serfaty (Cavigal), Noah Vandamme Delaize (Sophia) et Sacha Haxaire (Villeneuve-Loubet)

Poussins : Mattéo Constantin (Stella), Rony Rigano (Mouans-Sartoux), Benjamin Maruani (Villeneuve-Loubet) et Louis Natella (Cavigal)

Pour information, cette liste est amenée à être mise à jour, après le 2^{ème} tour du Critérium Fédéral et après le Top détection.

Regroupement du groupe élite : une 1^{ère} date est arrêtée à la salle Raoul Dufy à Nice : le dimanche 30 novembre de 9h15 à 12h00.

Tournoi international 2025/2026 :

Pas de décision actuellement, mais une recherche d'un tournoi plutôt sur la fin de saison en mai ou juin 2026.

Critérium Fédéral :

2 remarques :

- Victime de son succès avec des effectifs très importants où il en découle un nombre de divisions très important, il faut revoir les quotas par division (actuellement uniquement à 12) Avec une proposition : D1 à 12, D2 à 2 groupes de 12 (24 joueurs), D3 à 4 groupes de 12 (48 joueurs). Cela nous permettra d'autoriser un jeune débutant très performant de terminer en régional dans un 4^{ème} tour !

- Actuellement, le vainqueur de la D1 poussins, monte en Départementale 2 benjamins mais il gagne finalement les mêmes points CF que le tableau poussins !

A voir, si on peut finalement faire monter directement le vainqueur poussins en Départementale 1 benjamins et inversement ensuite s'il redescend.

La réunion est close à 21h20

Le Président de la CJTD

Olivier Perret